

**Fonds Départemental d'Aide au Maintien
des Activités Commerciales en zones rurales**

A 6

Objectif

Le CONSEIL GENERAL de l'INDRE apporte son soutien aux activités commerciales de première nécessité dans le cas de carence manifeste de l'initiative privée, pour :

- la construction, l'achat ou l'aménagement d'un local à usage commercial,
- les biens incorporels nécessaires à l'exploitation,
- l'acquisition de camionnette pour des tournées éventuelles,

selon les modalités retracées dans le règlement.


Bénéficiaires

Communes, groupements de communes.

La commune d'implantation doit avoir moins de 2 000 habitants.

Contact

Agence de Développement Economique de l'Indre (A.D.E.I.)
Z.I.A.P. Châteauroux- Déols, Espace Entreprises, 36130 Déols

 02 54 35 50 60